- 1) reconnaître les interrelations entre les volets licites et illicites du commerce des armes de petit calibre (les États-Unis doivent consacrer de grands efforts à freiner le trafic des armes à l'échelle nationale, régionale et mondiale);
- 2) comprendre qu'une plus grande transparence dans le dossiers des exportations d'armes de petit calibre est vitale (les États-Unis doivent protéger les travailleurs du secteur et bâtir un climat de confiance parmi des forces antagonistes);
- 3) comprendre que les trafiquants de drogue et les criminels peuvent acquérir une puissance de feu mortelle en Amérique (les États-Unis doivent renforcer leurs mesures de contrôle des armes à feu à l'intérieur de leurs frontières);
- 4) reconnaître qu'il faut soutenir toute modification de la politique étrangère américaine proposée de bonne foi (le gouvernement américain doit bannir toute transaction secrète visant à approvisionner des groupes d'insurgés).

823. Madrid, Wilfrido Robledo. "National and International Initiatives Against Illicit Arms Trafficking." Dans Curbing Illicit Trafficking in Small Arms and Sensitive Technologies: An Action-Oriented Agenda, éd. Péricles Gasparini Alves et Daiana Belinda Cipollone, UNIDIR/98/16, New York, Nations Unies, 1998, p. 67-76.

Selon Madrid, les efforts consentis pour contrôler le trafic illicite des armes de petit calibre doivent viser les deux niveaux suivants : le contrôle interne et la coopération internationale. Au niveau interne, les mécanismes de contrôle devraient être fondés sur les prémisses suivantes :

- 1) établir une autorité centrale pour coordonner les efforts nationaux;
- 2) créer une autorité centrale responsable de la délivrance des licences d'importation et d'exportation;
- 3) mettre sur pied une autorité centrale responsable de réglementer le port et l'utilisation des armes ainsi que des fonctions d'enregistrement et de contrôle;
- 4) faire adopter des lois nationales pour réglementer l'enregistrement, l'utilisation et le contrôle;
- 5) créer un corps spécial pour coordonner les activités d'enquête portant sur le trafic illicite des armes de petit calibre;
- 6) établir une section du renseignement pour étudier le marché noir et ses ramifications avec les organisations criminelles;
- 7) utiliser une base de données centralisée pour enregistrer toutes les armes retirées de la circulation ou perdues par les forces policières.

Se penchant sur le cas du Mexique, Madrid montre que la question du trafic illicite des armes de petit calibre commence à menacer la sécurité nationale et internationale. Il décrit la participation du Mexique, désireux de résoudre le problème, à plusieurs projets mis en oeuvre au palier régional. Selon Madrid, la question du trafic des armes de petit calibre est d'une importance primordiale. C'est pour ce motif [TRADUCTION] « que tous les travaux et projets en cours au niveau local et régional et au niveau de l'hémisphère doivent être étudiés et utilisés par l'Organisation des Nations Unies jusqu'à ce qu'un consensus ait été négocié à l'échelle de la planète. »